

Association Sauvegarde
de l'Enfance et de l'Adolescence
du Val d'Oise

20, rue Lecharpentier
95300 PONTOISE

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale le 23 juin 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SAUVEGARDE 95 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association SAUVEGARDE 95 à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus,

Nous attirons votre attention sur les points suivants de votre annexe :

- Note n°1 - § 1 (indemnités départ à la retraite)
Il est mentionné que les indemnités de départ à la retraite ne sont comptabilisées que partiellement au passif du bilan. L'évaluation actuarielle des indemnités de fin de carrière ressort à 1.140.555 €. En dérogation au plan comptable, la provision comptabilisée au 31 décembre 2019 est partielle et s'élève à 255.683 €.
- Note n°1 - § 2 (dérogation aux principes comptables)
Elle concerne les dérogations aux principes comptables et notamment la partie b) concernant les encours de production du Service d'Investigation Educative (SIE) qui s'élèvent à 370 145 € non comptabilisés car non pris en compte par le financeur.

 2

- Note n°1 - § 6 et Note n°9

Il est mentionné que la quote-part des résultats de l'exercice relatif aux activités sous contrôle de tiers financeurs ont un caractère provisoire et sont dans l'attente des décisions des administrations de contrôle.

Par ailleurs nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements et services et ne concernent que la comptabilité générale dans les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de la structure et de chaque établissement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Conseil d'administration

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration réuni le 20 mai 2020.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 juin 2020

Pour AVARE AUDIT
Société de Commissariat aux comptes

Jean-Luc SCEMAMA
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Provision	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	105 518,59	87 853,59	17 665,00	25 777,00
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	30 000,00		30 000,00	30 000,00
Constructions	5 020 305,62	3 087 484,06	1 932 821,56	2 066 775,93
Installations techniques, matériels et outillage industriels	143 477,82	108 900,50	34 577,32	29 454,96
Autres	1 763 891,18	1 445 198,29	318 692,89	360 439,14
Immobilisations corporelles en cours	21 712,25		21 712,25	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 020,00		1 020,00	1 020,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	125 711,47		125 711,47	112 070,48
ACTIF IMMOBILISE	7 211 636,93	4 729 436,44	2 482 200,49	2 625 537,51
Comptes de liaison				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	22 693,18		22 693,18	17 707,77
Créances (2) :				
Créances usagers et comptes rattachés	2 435 644,87		2 435 644,87	2 142 849,04
Autres	194 620,42		194 620,42	469 887,84
Valeurs mobilières de placement	3 628 595,35		3 628 595,35	4 020 224,32
Disponibilités	2 332 629,38		2 332 629,38	2 226 430,54
Charges constatées d'avance (2)	8 238,04		8 238,04	2 659,97
ACTIF CIRCULANT	8 622 421,24		8 622 421,24	8 879 759,48
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL	15 834 058,17	4 729 436,44	11 104 621,73	11 505 296,99
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	535 996,10	535 996,10
Ecarts de réévaluation		
Réserves	5 266 674,25	4 780 098,35
Report à nouveau (a)	-2 691 582,98	-2 321 648,54
Résultat de l'exercice (b)	390 357,60	331 559,80
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	224 866,76	224 866,76
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	979 868,15	924 463,53
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	231 841,97	220 965,60
Provisions réglementées	1 152 719,42	1 152 719,42
Droit des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS	6 090 741,27	5 849 021,02
Compte de liaison		
Provisions pour risques	664 583,00	765 397,00
Provisions pour charges	154 316,47	291 600,20
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	865 614,36	893 331,60
- Sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	1 684 513,83	1 950 328,80
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	254 428,15	188 664,50
Emprunts et dettes financières divers	61 857,43	61 862,43
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	44 022,68	161 073,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	608 657,16	613 133,76
Dettes fiscales et sociales	2 053 224,71	2 206 164,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 109,58	32 570,37
Autres dettes	269 097,20	431 409,26
Produits constatés d'avance	18 969,72	11 069,72
DETTES	3 329 366,63	3 705 947,17
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 104 621,73	11 505 296,99
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	15 037,94	13 718,86
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		



COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée	14 395 190,99	14 291 109,86
- Dotation globale	2 396 503,65	2 667 853,00
- Autres établissements	669 802,23	645 850,60
- Autres activités propres		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 084 767,21	1 982 632,51
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	390 337,73	195 919,29
Cotisations	627,00	652,00
Autres produits (hors cotisations)	603 965,71	575 582,59
TOTAL I	20 541 194,52	20 359 599,85
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	4 234 811,03	3 984 264,56
Impôts, taxes et versements assimilés	1 420 499,06	1 364 192,89
Salaires et traitements	10 074 060,85	9 422 350,12
Charges sociales	3 903 015,10	4 211 462,38
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	441 681,16	412 890,82
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions		
Pour risques et charges : dotation aux provisions	108 240,00	342 673,00
Autres charges	90 546,18	100 004,50
TOTAL II	20 272 853,38	19 837 838,27
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	268 341,14	521 761,58
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		



COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers :		
Produits financiers de participation		
Produits autres valeurs mobilières	8 387,09	9 272,37
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	8 387,09	9 272,37
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 758,21	5 725,94
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	4 758,21	5 725,94
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 628,88	3 546,43
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	271 970,02	525 308,01
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	54 023,34	40 285,85
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	54 023,34	40 285,85
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		4 502,00
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII		4 502,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	54 023,34	35 783,85
Impôt sur les sociétés (IX)	1 853,00	2 067,00
TOTAL DES PRODUITS	20 603 604,95	20 409 158,07
TOTAL DES CHARGES	20 279 464,59	19 850 133,21
SOLDE INTERMEDIAIRE	324 140,36	559 024,86
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	78 217,24	38 313,02
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	12 000,00	265 778,08
EXCEDENT OU DEFICIT	390 357,60	331 559,80
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature	120 887,00	49 093,00
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	120 887,00	49 093,00
Personnel bénévole		
Total		



SAUVEGARDE DU VAL D'OISE

ASSOCIATION :
SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU VAL D'OISE
20, rue Lecharpentier - 95300 PONTOISE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Les comptes sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du Bilan :	11 104 621.73 €
- Total du Compte de Résultat (produits) :	20 681 822.19 €
- Total du Compte de Résultat (charges) :	20 291 464.59 €
- Résultat de l'exercice (excédent) :	390 357.60 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'Association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau de variation des fonds associatifs
Note n° 5	Tableau des amortissements dérogatoires
Note n° 6	Tableau des provisions et fonds dédiés
Note n° 7	Tableau de suivi des fonds dédiés
Note n° 8	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n° 9	Tableau explicatif du résultat de l'exercice
Note n° 10	Tableau d'affectation du résultat 2018
Note n° 11	Tableau d'affectation du résultat 2017
Note n° 12	Etat des créances
Note n° 13	Etat des dettes
Note n° 14	Dettes fiscales et sociales
Note n° 15	Produits à recevoir et Charges à payer
Note n° 16	Détail des produits et charges constatées d'avance
Note n° 17	Tableau des filiales et participations
Note n° 18	Tableau de l'affectation proposée du résultat 2019
Note n° 19	Effectif au 31/12/2019
Note n° 20	Rémunération des Dirigeants
Note n° 21	Droit Individuel Formation
Note n° 22	Charges et produits financiers
Note n° 23	Charges et produits exceptionnels
Note n° 24	Engagements financiers



1. PRINCIPES COMPTABLES

Généralités

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC) et ANC 2016-07 en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

a) Provisions pour risques et charges

Des contraintes particulières sont imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations. Pour tenir compte de ces contraintes, certaines provisions pour risques et charges attribuées par les autorités de tutelle ne représentent pas des passifs tels qu'ils sont définis dans le règlement du CRC 2000-06.

Au 31/12/2019 le solde des provisions est de :

- Provisions pour risques :	664 583 €
Dont Provisions pour départs en retraite :	255 683 €
- Provisions pour charges	154 316.47 €



SAUVEGARDE DU VAL D'OISE

b) Service d'Investigation Educative SIE

L'encours sur les mesures judiciaires d'investigations éducatives MJIE évalué au 31/12/2019 pour 370 K€ n'a pas fait l'objet d'un produit à recevoir dans les comptes. Le financeur ayant confirmé refuser la prise en compte des encours de production.

À compter de l'exercice 2013, l'activité est comptée en « mesures sorties » c'est-à-dire au service fait.

3. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

A - AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

L'association gère les établissements suivants dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre.

- Etablissement sous gestion contrôlée : - Siège
 - SAEMO et AEMOR
 - EMEF
 - SIE
 - SEAG
 - SAF
 - DH
 - PREVENTION
 - Prévention et activités connexes

- Etablissement en gestion libre : - ACEPE
 - EMEF partenaires
 - DACEA
 - La Toile des Ados
 - Association



Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et des prestations réciproques.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat de l'association résulte de la compensation entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services. En fait, compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, ces compensations ne peuvent réglementairement exister.

SAUVEGARDE DU VAL D'OISE

B – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

- Logiciel 1 à 3 ans

C – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- Constructions 20 à 30 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau 2 à 5 ans
- Mobilier de bureau 3 à 10 ans

D – AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

E – CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

F – VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition par rapport au cours de la bourse, au 31/12/2019.

G – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées en vertu de dispositions réglementaires qui sont les suivantes :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du CASF)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du CASF)
- Amortissements dérogatoires (voir point 5 de la note 1).
- Renouvellement des immobilisations (article D314 – 206 du CASF)



SAUVEGARDE DU VAL D'OISE

H – EMPRUNT

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

Les prêts à Caisse d'Épargne ont été renégociés en 2016.

Un emprunt de 100 000 € a été souscrit en octobre 2019 pour des travaux d'amélioration à la Maison Russe.

I – PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Évaluation

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes :

HYPOTHESES	2017	2018	2019
- taux de charges sociales retenu : -cadres	65%	65%	65%
-non cadres	55%	55%	55%
- âge de départ à la retraite : -cadres	65 ans	65 ans	65 ans
-non cadres	62 ans	62 ans	62 ans
- convention collective :	1966	1966	1966
- Probabilité de rester dans l'association	16%	16%	16%
Progression des salaires : -cadres	1%	1%	1%
-non cadres	2.25%	2.25%	2.25%
Taux d'actualisation	1.6%	1,6%	0.9%

Le montant de la dette actuarielle calculé au 31/12/2019 s'élève à 1 140 555 €.

Comptabilisation

L'association a comptabilisé partiellement ses engagements en matière de départ à la retraite. Le montant comptabilisé au 31 décembre 2019 est de 255 683 € et le montant non comptabilisé au 31 décembre 2019 et mentionné en engagement hors bilan est de 884 872 € (note 24).

J – DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes.

En application de l'avis du CNC n°2007-05 du 4 mai 2007, la quote-part de la dette provisionnée pour congés à payer non financée, au 1er janvier 2007, a été affectée au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification » pour un montant de 686 455 €.

La variation de la dette a été comptabilisée en charge pour un montant de -92 139 € et fera l'objet d'une affectation après clôture de l'exercice au compte 1162 « Dépenses pour congés payés », sous compte du compte 116 : dépenses non opposables aux tiers financeurs.



SAUVEGARDE DU VAL D'OISE

K – COMPTE EPARGNE TEMPS

Un compte épargne temps est mis en place depuis 2000 et géré par Fédéris. Au 31/12/2019, il concerne 44 salariés pour 289 jours RTT et 569.86 jours de congés épargnés. La provision versée s'élève à 78 107.64 € pour 2019 pour une valorisation constatée par Fédéris de 229 469.81 € à cette même date.

L – FONDS DEDIES

La part des subventions non utilisée au cours de l'exercice est constatée en fonds dédiés au 31/12 de chaque année.

4. CHANGEMENT DE METHODE

Néant

5. DEROGATION AUX METHODES COMPTABLES

Engagement reçu par le FSE : Compte tenu des aléas effectués par les différents services du FSE, l'Association déroge aux méthodes comptables et n'enregistre le produit que lorsque la réception est certaine - voir note n°24.

Le CITS 2017 et 2018 ont été enregistré en fonds dédiés suite à la demande du Conseil Départemental et de la DPJJ pour les services exclusivement ou essentiellement financés par ces derniers. Une reprise en fonds dédiés est comptabilisée à hauteur de leurs utilisations.

6. COMPTE DE RESULTAT

Le résultat de l'exercice et les charges et produits présentés dans le compte de résultat des activités soumises à approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

L'affectation des résultats de 2018 prévu au BP 2020 est comptabilisée au 31/12/2019, pour le SEAG, nous sommes en attente du CA 2018 accepté.

7. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Mme Jeanne Clavel a quitté ses fonctions de Directrice Générale le 7 avril 2019, Mr Jean Luc Depeyris lui a succédé le 19 aout 2019, le Conseil d'Administration assurant la période de transition.

La Direction du SAEMO et le SEAG ont de nouveau déménagé en juin 2019 et ce sont installés à Saint Leu. L'équipe de Pontoise et l'équipe territoriale occupe depuis les locaux libère à Osny.



SAUVEGARDE DU VAL D'OISE

Mme Natacha Le Roux Baddi a remplacé le 1er septembre 2019 Mme Perrine Obonsawin qui a quitté sa fonction de Directrice du DHAE et SAF le 31 août 2019.

Le SIE a enregistré, à la demande de la DTPJJ, une augmentation de son activité et une extension en 2019 sur le département du 93. Le DACEA a cessé son activité le 30 juin 2019.

Par ailleurs l'association a définitivement mis en place son CSE le 18 novembre 2019 se mettant ainsi en conformité concernant les instances représentatives du personnel. Il est composé de 6 CSE d'établissements et d'un CSE Central.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 26 400.00 € (article R 123-198 du code de commerce) au titre du contrôle légal des comptes annuels.

Nous avons fait une avance à hauteur de 10 000,00 € à la SCI BATIP dont nous détenons, depuis le 17/11/2009, 51% du capital soit 1020 parts à 1 €.

9. ENGAGEMENT HORS BILAN

Engagement retraite – voir note n° 24



10. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur la base de l'engagement des bénévoles qui ont consacré à l'association 2 405 heures sur l'année 2019. Ils concernent les temps passés par les administrateurs dans le cadre de leurs fonctions et les conventions de bénévolat signées pour 2019.

La valorisation retenue correspondant au taux horaire moyen des directeurs et du personnel (éducateur et psychologue) pour l'année 2019, charges sociales et fiscales comprises. Elle est de 120 887 €.

11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Pandémie COVID 19

En raison de l'épidémie de covid-19 un plan de continuité de l'activité a été mis en place au sein de l'association et adapté à chaque service.

Plusieurs aménagements de ce plan ont été apportés au fur et à mesure des évolutions de la pandémie.

Plusieurs mesures ont été prises notamment l'affichage des consignes d'hygiène la mise en place du travail à domicile mais aussi la mise en activité partielle d'une partie des activités de l'association et un suivi de l'absentéisme en lien avec le COVID 19.

SAUVEGARDE DU VAL D'OISE

D'un point de vue financier l'association s'est vue confirmer par l'ensemble de ses financeurs l'ensemble des dotations 2020 sur la base des budgets prévisionnels. Toutefois certains budgets n'ont pas à ce jour été arrêtés par le département du Val d'Oise. Nous avons l'engagement qu'il soit à minima arrêtés sur la base des budgets exécutoires 2019.

Seules les activités connexes portant des activités « commerciales » et l'ACEPE sont impactées.

En effet l'Auto-école est fermée par décret et une partie des recettes provenant des paiements des usagers ne pourra être perçue. Cela représente un manque à gagner d'environ 10 à 12 000 € par mois. Cette baisse des recettes sera compensée par la mise en activité partielle totale des personnels à compter du 1^{er} avril 2020.

LDA, Vélo-services et Roul'vers sont également impactés mais surtout du fait d'une prise de retard sur les travaux et services rendus. Les subventions accordées sont maintenues sous réserve de rattraper les retards (LDA notamment). Les personnels en CDD d'insertion ont été placés en activité partielle totale entre le 16 mars et le 12 mai 2020. Les salariés en CDI ont été en activité partielle entre le 1^{er} avril et 4 mai.

Concernant l'ACEPE les conventions avec les communes ont été honorées sous forme de télétravail. Toutefois quelques heures d'activité partielle ont été mises en place sur les communes où l'activité a été réduite.

Depuis le 1^{er} juin l'activité partielle ne concerne que les salariés vulnérables et les salariés pour garde d'enfants de moins de 16 ans conformément aux évolutions gouvernementales. Toutefois cela concerne très peu de salariés.

L'impact financiers du COVID 19 sur les comptes de l'association devrait être minime en 2020. En effet, si cela a entraîné des dépenses non prévues (matériel de sécurité et abonnements plateformes de visioconférence essentiellement) cela a également limité des dépenses normalement effectuées (carburant, sorties éducatives...).

Concernant l'alimentation des hébergements les dépenses supplémentaires sont compensées par des dépenses de cantine non réalisées.

L'impact de la crise épidémique risque de se faire ressentir sur les budgets des années suivantes (2021 et 2022) en fonction des restrictions budgétaires qui se mettront en place ou non par nos financeurs.

C'est pourquoi nous avons décidé d'anticiper ce risque en proposant d'affecter les excédents 2019 prioritairement sur des réserves de compensation.



Note n° 2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	106 615,72		1 097,13		105 518,59
TOTAL (I)	106 615,72		1 097,13		105 518,59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	30 000,00				30 000,00
Constructions	2 828 601,03				2 828 601,03
Installations générales, aménagement des constructions	2 097 358,39	141 300,46	46 954,26		2 191 704,59
Installations techniques, matériel et outillage	127 642,09	9 984,60	29 992,04		107 634,65
Installations générales, aménagement divers	28 991,09	7 156,22	304,14		35 843,17
Matériel de transport	779 315,54	66 845,52	12 168,99		833 992,07
Matériel de bureau et informatique	593 492,00	36 876,02	165 250,26		465 117,76
Mobilier	501 265,65	23 151,63	143 392,67		381 024,61
Autres	153 667,10	3 480,88	73 391,24		83 756,74
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	0,00	21 712,25			21 712,25
TOTAL (II)	7 140 332,89	310 507,58	471 453,60		6 979 386,87
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	1 020,00				1 020,00
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	112 070,48	14 494,70	853,71		125 711,47
TOTAL (III)	113 090,48	14 494,70	853,71		126 731,47
TOTAL (I+II+III)	7 360 039,09	325 002,28	473 404,44		7 211 636,93



Note n° 3 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Amortissements cumulés au début de l'exercice	augmen- tation	diminu- tion	virement poste à poste	Amortisse- ments cumulés à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	80 838,72	8 112,00	1 097,13		87 853,59
TOTAL (I)	80 838,72	8 112,00	1 097,13		87 853,59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions	1 372 868,86	133 313,89			1 506 182,75
Installations générales, agencements constructions	1 486 314,63	129 460,34	40 024,69	5 551,03	1 581 301,31
Installations techniques, matériel et outillage	101 289,56	9 842,09	29 992,04	64,64	81 204,25
Installations générales, aménagement divers	25 888,66	2 176,37	304,14	819,85	28 580,74
Matériel de transport	531 819,72	110 184,43	12 168,99	11 873,39	641 708,55
Matériel de bureau et informatique	532 533,93	26 653,16	165 250,26	-64,64	393 872,19
Mobilier	463 423,55	13 990,52	143 075,36	313,28	334 651,99
Autres	139 523,95	7 948,36	73 391,24		74 081,07
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (II)	4 653 662,86	433 569,16	464 206,72	18 557,55	4 641 582,85
TOTAL (I+II)	4 734 501,58	441 681,16	465 303,85	18 557,55	4 729 436,44



Note n° 4 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

LIBELLE	Solde au début de l'exercice	Affectation résultat	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D		E= A+B+C-D
Fonds propres						
Fonds associatifs sans droit de reprise	535 996,10					535 996,10
Ecarts de réévaluation						
Réserves						
- Statutaires ou contractuelles	56 603,80	652,00				57 255,80
- Réserves réglementaires :						
- investissement	2 065 536,97	30 000,00				2 095 536,97
- compensation	258 743,21	467 479,05			-9 700,86	716 521,40
- trésorerie	1 613 615,51					1 613 615,51
- Autres réserves	785 598,86	-1 854,29				783 744,57
Report à nouveau (a)	-1 298 739,67	-60 075,92				-1 358 815,59
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposable aux financeurs	-1 022 908,87	-309 858,52				-1 332 767,39
Résultat de l'exercice (b)	331 559,80	-331 559,80	390 357,60			390 357,60
Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :						
- Apports	224 866,76					224 866,76
- Legs et donations						
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	924 463,53	45 703,76			9 700,86	979 868,15
Ecarts de réévaluation						
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	220 965,60		64 899,71	54 023,34		231 841,97
Provisions réglementées						
- Réserve de trésorerie	347 160,91					347 160,91
- Amortissements dérogatoires						
- Provision pour renouvellement des immobilisations	466 935,40					466 935,40
- Différence sur réalisations d'éléments d'actif	338 623,11					338 623,11
Droit des propriétaires (commodat)						
Total	5 849 021,02	-159 513,72	455 257,31	54 023,34	0,00	6 090 741,27



Note n° 5 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Nature de l'immobilisation	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				0,00
Constructions				0,00
Installations générales, agencements constructions				0,00
Installations techniques, matériel et outillage				0,00
Installations générales, aménagement divers				0,00
Matériel de transport				0,00
Matériel de bureau et informatique				0,00
Mobilier				0,00
Autres				0,00
Immobilisations corporelles en cours				0,00
Avances et acomptes				0,00
TOTAL (II)	0,00	0,00	0,00	0,00



Note n° 6 TABLEAU DES PROVISIONS & FONDS DEDIES

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Affectation résultat	Affectation subvention	Dotation exercice	Reprise exercice	Virement poste à poste	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES & FONDS DEDIES							
Provisions pour risques	341 900,00			50 000,00	30 000,00		361 900,00
Provisions pour créances FSE	62 000,00			7 000,00	22 000,00		47 000,00
Provisions Retraite	361 497,00			51 240,00	157 054,00		255 683,00
Provisions pour amendes et pénalités	0,00						0,00
Provisions pour rémunération des personnes handicapées (CAT)	0,00						0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00						0,00
Autres provisions risques charges	291 600,20	44 000,00			181 283,73		154 316,47
Fonds dédiés ARTT	0,00						0,00
Fonds dédiés CITS	462 406,24				46 881,93		415 524,31
Fonds dédiés Subventions	430 925,36	38 500,00		12 000,00	31 335,31		450 090,05
TOTAL (I)	1 950 328,80	82 500,00		120 240,00	468 554,97	0,00	1 684 513,83
PROVISIONS POUR DEPRECIATION							
Sur immobilisations :							0,00
- incorporelles							0,00
- corporelles							0,00
- financières							0,00
Sur stocks et en cours							0,00
Sur comptes clients							0,00
Autres provisions pour dépréciation							0,00
TOTAL (II)	0,00			0,00	0,00		0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 950 328,80	82 500,00		120 240,00	468 554,97	0,00	1 684 513,83
Dont dotations et reprises :							
- d'exploitation				120 240,00	468 554,97		
- financière							
- exceptionnelle							



Note n° 7 TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Affectation d'une subvention en fons dédiés	Virement poste à poste	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Rerssources	A	B	C	D	E	D= A-B+C+D+E
Subv Antigone	147 000,00					147 000,00
Intervenant Prevention	14 000,00					14 000,00
Action Prevention	56 495,00					56 495,00
Musique Louvrais	16 923,02	885,00				16 038,02
Projet Container	10 000,00					10 000,00
Primes /Activité SIE		19 500,00			19 500,00	0,00
Primes /12 pts SIE		6 000,00			19 000,00	13 000,00
Activité EMEF	67 842,13					67 842,13
Activité ACEPE	31 681,79					31 681,79
Evolution Activité LDA	0,00		12 000,00			12 000,00
Emploi Tremplin	15 780,00					15 780,00
Projet Maison Russe	71 203,42	4 950,31				66 253,11
Déduction CITS	462 406,24	46 881,93				415 524,31
Total	893 331,60	78 217,24	12 000,00	0,00	38 500,00	865 614,36



Note n° 8 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

NATURE DU REPORT A NOUVEAU	DEBITEUR	CREDITEUR	SOLDE AU 31/12/2019	SOLDE AU 31/12/2018	VARIATION 2019-2018
Report à nouveau des activités soumises à approbation affecté:					
- à l'exercice	210 433,15	385 344,69	174 911,54	420 221,08	-245 309,54
- aux exercices ultérieurs		1 049 100,82	1 049 100,82	1 003 340,37	45 760,45
- sur projet		75 718,00	75 718,00	100 718,00	-25 000,00
- sur mesure d'exploitation		106 126,90	106 126,90	40 000,00	66 126,90
- sur réduction de charges		10 568,57	10 568,57	-167 000,00	177 568,57
- en attente	501 900,36	65 342,68	-436 557,68	-472 815,92	36 258,24
Total Résultat sous contrôle de tiers financeurs :			979 868,15	924 463,53	55 404,62
Report à nouveau des activités soumises à approbation :					
- sur rejet congés payés	452 075,86	17 774,00	-434 301,86	-343 298,86	-91 003,00
- sur rejet provision activité non perenn	11 500,00		-11 500,00	-11 500,00	0,00
- sur rejet CET		18 344,99	18 344,99	18 344,99	0,00
Report à nouveau / Prov CP	686 455,00		-686 455,00	-686 455,00	0,00
Report à nouveau / SEAG		48 431,81	48 431,81	48 431,81	0,00
Report à nouveau / CHANTIER MR		54 802,50	54 802,50	54 802,50	0,00
Report à nouveau / AUTO ECOLE	22 440,75		-22 440,75	-22 440,75	0,00
Report à nouveau / ROUL VERS	88 810,15		-88 810,15	-88 810,15	0,00
Report à nouveau / CHANTIER	45 810,94		-45 810,94	-45 810,94	0,00
Report à nouveau / EDI	1 030,98		-1 030,98	-1 030,98	0,00
Report à nouveau / LDA		20 936,84	20 936,84	20 936,84	0,00
Report à nouveau / VELO	22 048,77		-22 048,77	-22 048,77	0,00
Report à nouveau / MAISON RUSSE	293 380,08		-293 380,08	-270 414,18	-22 965,90
Report à nouveau / DACEA	12 332,59		-12 332,59		-12 332,59
Report à nouveau / TOILE DES ADOS	9 255,44		-9 255,44	-7 950,62	-1 304,82
Report à nouveau gestion libre			0,00	0,00	0,00
- Association		350 819,60	350 819,60	398 287,91	-47 468,31
- Association / CITS		48 498,73	48 498,73	24 503,03	23 995,70
- Etablissement		4 783,37	4 783,37	4 783,37	0,00
- sur rejet CET	165 399,12	8 459,04	-156 940,08	-148 992,26	-7 947,82
- sur rejet SIEGE CA 2014	14 312,34		-14 312,34	-14 312,34	0,00
- sur rejet SIEGE pdt intérêt	55 502,21		-55 502,21	-49 844,84	-5 657,37
- sur rejet provision retraite/ budget	73 998,00		-73 998,00	-73 998,00	0,00
- sur rejet Prov retraite Etablissements	258 887,00		-258 887,00	-307 958,00	49 071,00
- sur rejet Etablissements	285 422,60		-285 422,60	-289 222,95	3 800,35
- sur rejet Prud homme Etablissements	282 000,00		-282 000,00	-140 000,00	-142 000,00
- sur rejet Charges Honoraires	16 748,02		-16 748,02	-8 708,00	-8 040,02
- sur rejet salaires	402 236,58		-402 236,58	-295 562,22	-106 674,36
- sur rejet SIEGE CA 2015	21 664,83		-21 664,83	-21 664,83	0,00
- sur rejet SIEGE Ressource non utilisée	7 810,00		-7 810,00	-7 810,00	0,00
- sur rejet DH Ressource non utilisée		9 425,00	9 425,00	9 425,00	0,00
- sur rejet DH CA 2016	16 888,70		-16 888,70	-16 888,70	0,00
- sur rejet SIEGE CA 2016	19 252,52		-19 252,52	-19 252,52	0,00
- sur rejet SIEGE CA 2017	1 928,07		-1 928,07	-1 928,07	0,00
- sur rejet SAEMO cession immo	5 261,01		-5 261,01	-5 261,01	0,00
- sur rejet SEAG CA 2018	1 407,30		-1 407,30		-1 407,30
Total Report à nouveau :			-2 691 582,98	-2 321 648,54	-369 934,44
SOLDE	3 986 192,37	2 274 477,54	-1 711 714,83	-1 397 185,01	-314 529,82



Note n° 9 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

NATURE DU RESULTAT	RESULTAT COMPTABLE / CA	REPRISE DES RESULTATS	RESULTAT GESTION POUR FINANCEURS	PASSAGE DU RESULTAT DE GESTION	RESULTAT DE GESTION ASSOCIATION
SIEGE	-12 352,05		-12 352,05	15 860,88	3 508,83
SAEMO ET AEMOR	-11 018,01	38 444,69	27 426,68	72 279,21	99 705,89
SEAG	-106 141,43	179 900,00	73 758,57	14 005,00	87 763,57
EMEF	-20 183,36		-20 183,36	19 127,94	-1 055,42
SAF	-66 372,80	-43 433,15	-109 805,95	48 028,26	-61 777,69
D H	-17 876,00	9 641,43	-8 234,57	18 616,37	10 381,80
SIE	23 620,44		23 620,44		23 620,44
PREVENTION	83 171,97		83 171,97		83 171,97
SPS POLE MOBILITE AUTO ECOLE	-9 983,12		-9 983,12		-9 983,12
SPS POLE MOBILITE ROUL VERS	10 240,70		10 240,70		10 240,70
SPS POLE INSERTION LDA	26 806,58		26 806,58		26 806,58
SPS POLE INSERTION VELO SERVICE	-31 270,82		-31 270,82		-31 270,82
SPS CHANTIER	169 294,08		169 294,08		169 294,08
SPS FORMATION EDI	168,26		168,26		168,26
MAISON RUSSE	-18 993,86		-18 993,86		-18 993,86
TOTAL ACTIVITE CONTROLEE	19 110,58	184 552,97	203 663,55	187 917,66	391 581,21
EMEF PARTENAIRES	106 334,05		106 334,05		106 334,05
ACEPE	25 925,48		25 925,48		25 925,48
DACEA	12 332,59		12 332,59		12 332,59
LA TOILE DES ADOS	0,00		0,00		0,00
SAUVEGARDE 95	226 654,90		226 654,90	-187 917,66	38 737,24
TOTAL ACTIVITE PROPRE	371 247,02	0,00	371 247,02	-187 917,66	183 329,36
TOTAL SAUVEGARDE 95	390 357,60	184 552,97	574 910,57	0,00	574 910,57



Note n° 10 TABLEAU DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 ARRETE AUX FINANCEURS SUR LES CA 2018

NATURE DU RESULTAT	RESULTAT COMPTABLE/ CA	REPRISE DES RESULTATS	RESULTAT GESTION FOUR FINANCIERS	AFFECTATION EN PAN	PASSAGE DU RESULTAT DE GESTION	RESULTAT DE GESTION ASSOCIATION	PROVISION/ PROJET	RAN REJET SUR PROV RETRAITE ET CET / ASSO	REJET CET ET SALAIRES	REJET PROVISION RETRAITE ET PRUD HOMIE	REJET CP	RAN CA 2018 TRAVAIL	RESERVE POUR ACTIVITE NON PERENNE	MAN EN ATTENTE	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE	RESULTAT A REVERSE	
SIEGE	7 746,14		7 746,14		6 875,28	14 821,42		6 875,28	-22 526,09	-3 909,00	4 047,00	30 134,22					
SAEMO et AEMOR	149 999,99	321 297,67	471 297,66		135 744,41	607 042,07		135 744,41	-126 230,80	-18 564,00	-46 678,00	662 770,46					
SEAG	-16 640,40	73 824,67	57 184,27			57 184,27			-3 289,24	-7 784,00	3 490,00	57 184,27					
EMEF	-4 232,73		-4 232,73			-4 232,73						3 350,51					
SAF	-160 228,69		-160 228,69		41 144,00	-119 084,69		41 144,00	-6 493,05	-189 076,00	-43 504,00	111 616,40		-22 772,04			
D H	98 574,06	9 641,43	108 215,49		6 161,54	114 377,03		6 161,54	-4 931,18	-5 262,00	12 879,00	105 529,67					
SIE	41 921,45	25 098,74	67 020,19			67 020,19			-759,77	-3 786,00	-6 949,00	78 514,96				77 013,72	
PREVENTION	85 772,96		85 772,96	10 694,76		96 467,72	44 000,00				-24 546,00						
SPS POLE MOBILITE AUTO ECOOLE	-4 192,34		-4 192,34			-4 192,34							-4 192,34				
SPS POLE MOBILITE ROUL VERS	-1 574,87		-1 574,87			-1 574,87							-1 574,87				
SPS POLE INSERTION LDA	1 281,75		1 281,75			1 281,75							1 281,75				
SPS POLE INSERTION VELO SERV	-11 299,64		-11 299,64			-11 299,64							-11 299,64				
SPS CHANTIER	25 821,17		25 821,17			25 821,17							25 821,17				
SPS FORMATION EDI	-11 890,36		-11 890,36			-11 890,36							-11 890,36				
MAISON RUSSE	-22 965,90		-22 965,90			-22 965,90							-22 965,90				
TOTAL ACTIVITE CONTROLEE	178 092,59	429 862,51	607 955,10	10 694,76	-189 925,23	808 575,09	44 000,00	189 925,23	-164 230,12	-238 381,00	-101 261,00	1 049 100,49	-1 854,29	-22 772,04	-22 965,90	77 013,72	
ACEPE																	
DACEA	-12 332,59		-12 332,59			-12 332,59									-12 332,59		
LA TOILE DES ADOS	-1 304,82		-1 304,82			-1 304,82									-1 304,82		
SAUVEGARDE 95	167 104,62		167 104,62		-189 925,23	-22 820,61		-189 925,23							-22 820,61		
TOTAL ACTIVITE PROPRE	153 467,21	429 862,51	153 467,21		-189 925,23	-36 458,02		-189 925,23							-36 458,02		
TOTAL SAUVEGARDE 95	331 559,80	429 862,51	761 422,31	10 694,76		772 117,07	44 000,00		-164 230,12	-238 381,00	-101 261,00	1 049 100,49	-1 854,29	-22 772,04	-59 423,92	77 013,72	



Note n° 10 - TABLEAU DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 ARRÊTÉ AUX FINANCEURS SUR LES CA 2017

NATURE DU RESULTAT	RESULTAT COMPTABLE / CA	REPRISE DES RESULTATS	RESULTAT GESTION / CA	ECART RESULTAT COMPTABLE / CA	RESULTAT DE GESTION	RESERVE DE COMPENSATION	RESERVE INVESTISSEMENT	FONDS DODIS / PROJET	EXCIDENTS REDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION	REJET AUTRES	REJET SALAIRES	REJET CET	REJET PROVISION RETRAITÉS / FROID HOMME	REJET C/	RAN REJET SUR PROV RETRAITÉS ET C/ET ASSO	RAN POUR C/ETS	RESERVE POUR ACTIVATION PERMANE	RESULTAT A REPRENDRE /2019	RESULTATS ATTENTIFS AFFECTATION	REGLATA REVISOR	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE
SEIGE	14 044,40		14 044,40	5 675,67	19 720,07	25 729,62				-7 116,08		-9 546,14	-4 539,00	9 516,00	5 675,67			200 000,00			
SAEWO	177 081,84	80 000,00	257 081,84	201 277,60	458 359,44	106 126,23				-5 251,01		-30 165,36	-15 007,00	1 397,00	201 277,60						
AEWOR	238 672,95		238 672,95		238 672,95	255 798,02				-1 610,07			-15 632,00	116,00							
EMEF	15 639,97		15 639,97		15 639,97				21 821,66		-637,69		-3 960,00	-1 394,00							
SAF	-126 688,11		-126 688,11	39 055,20	-87 632,91					-1 454,17	-590,32	-2 872,47	-18 635,00	-59 702,00	39 055,20			-43 433,15			
D H	1 061,87	9 641,43	10 703,30	30 425,46	41 128,76	69 463,35				-348,00	-45 251,83	-8 089,22	-5 091,00	-5 091,00	30 425,46						
SIE	119 264,78		119 264,78		119 264,78		30 000,00	38 500,00		-532,94			-6 798,00	2 295,00	2 295,00			179 900,00	55 803,72		
SEAG	188 117,62	55 410,30	243 527,92	2 293,00	245 820,92	20 000,26	16 000,00		30 000,00	-1 407,30			-4 762,00	10 256,00	2 293,00	18 000,00		179 900,00	9 538,96	87 066,79	-24 742,79
SPS	146 378,79		146 378,79		146 378,79				40 000,00					-14 688,00			-32 204,16				
SPS ACTIVITES CONNEXES	-57 035,95		-57 035,95		-57 035,95																
SPS CHANTIERS	89 670,57		89 670,57		89 670,57		89 670,57														
TOTAL ACTIVITE CONTROLEE	806 208,73	145 051,73	951 260,46	278 726,93	1 229 987,39	477 120,48	135 670,57	38 500,00	91 821,66	-18 119,50	-46 679,84	-52 264,28	-69 334,00	-57 295,00	278 726,93	-14 293,16	336 466,05	65 342,68	87 066,79	87 066,79	-24 742,79
ACEPE																					
DACEA																					
LA TOILE DES ADOS	-4 007,01		-4 007,01		-4 007,01																-4 007,01
SAUVEGARDE 95	277 909,10		277 909,10	-278 726,93	-817,83										-278 726,93	24 503,03					-25 320,86
TOTAL ACTIVITE PROPRE	273 902,09		273 902,09	-278 726,93	-4 824,84										-278 726,93	24 503,03		336 466,05	65 342,68	87 066,79	-29 327,87
TOTAL SAUVEGARDE 95	1 080 110,82	145 051,73	1 225 162,55	1 225 162,55	477 120,48	135 670,57	38 500,00	91 821,66	-18 119,50	-46 679,84	-52 264,28	-69 334,00	-57 295,00	-57 295,00	278 726,93	24 503,03	-14 293,16	336 466,05	65 342,68	87 066,79	-54 070,66



Note n° 12 ETAT DES CREANCES

CREANCES		MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
			à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif immobilisé	Prêts (1)			
	Autres immobilisations financières	125 711,47		125 711,47
l'actif circulant	Usagers et comptes rattachés	2 435 644,87	2 435 644,87	
	Autres créances	194 620,42	194 620,42	
	Charges constatées d'avance	8 238,04	8 238,04	
	TOTAL	2 764 214,80	2 638 503,33	125 711,47
	(1) Montant :			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			



Note n° 13 ETAT DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	254 428,15	51 732,40	121 185,54	81 510,21
Emprunts et dettes financières divers (1)	61 857,43	60 974,61		882,82
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	44 022,68	44 022,68		
Fournisseurs et comptes rattachés	608 657,16	608 657,16		
Dettes fiscales et sociales	2 053 224,71	2 053 224,71		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 109,58	19 109,58		
Dépôts des hébergés				
Subventions à reverser	33 440,50	33 440,50		
Autres dettes	235 656,70	235 656,70		
Produits constatés d'avance	18 969,72	18 969,72		
TOTAL	3 329 366,63	3 125 788,06	121 185,54	82 393,03
(1)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 555,43			



Note n°14 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Détail des charges à payer	Montants
1) Personnel	89 750,34
2) Organismes sociaux	827 245,37
3) Taxes dues sur les rémunérations	-
4) Etat impôts sur les sociétés	1 853,00
5) Dettes concernant les congés payés	
Siège	44 398,00
SAEMO et AEMOR	250 534,00
EMEF	27 609,00
SAF	339 160,00
SIE	65 036,00
SEAG	26 050,00
DDHB	119 409,00
PREVENTION	230 561,00
EDI	24 609,00
ACEPE	7 010,00
Total dettes concernant les congés payés	1 134 376,00
TOTAL	2 053 224,71

Note n° 15 CHARGES A PAYER

Détail des charges à payer	Montants
SIEGE Ad' HOC	4 545,97
SEAG Famille	74 391,87
SPS FSE	52 593,86
SPS Acompte reçu	100 000,00
SPS Subvention à reverser	33 440,50
SPS Divers	4 125,00
TOTAL	269 097,20



Note n° 15 PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	Montants
Partenaires à recevoir	33 343,12
Personnel et IJSS à recevoir	43 838,53
ASP Produits à recevoir	26 934,69
SEAG Familles	149,84
Mineurs à recevoir	4 147,59
Subventions à recevoir	8 074,37
Autre produits à recevoir : Remboursement UNIFAF	78 132,28
Total Produits à recevoir :	194 620,42

Note n° 16 DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Détail Produits constatés d'avance	Montants
Produits constatés d'avance PREVENTION	15 269,72
Produits constatés d'avance PREVENTION LDA	3 700,00
Total Produits constatés d'avance :	18 969,72

Détail Charges constatées d'avance	Montants
Charges constatées d'avance SIEGE	6000,00
Charges constatées d'avance DH	1 020,00
Charges constatées d'avance EDI	753,06
Charges constatées d'avance MAISON RUSSE	464,98
Total Charges constatées d'avance :	8 238,04

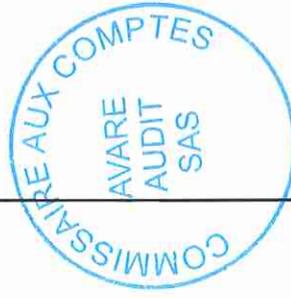
Note n° 17 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénominations	Montant
SCI BATIP SCI (51 % du capital soit 1020 part à 1 €)	1 020,00



Note n° 18 TABLEAU DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 PROPOSE AUX FINANCEURS SUR LES CA 2019

NATURE DU RESULTAT	RESULTAT COMPTABLE / CA	REPRISE DES RESULTATS	RESULTAT GESTION POUR FINANCEURS	PASSAGE DU RESULTAT DE GESTION	RESULTAT DE GESTION ASSOCIATION	RESERVE DE COMPENSATION	RESERVE INVESTISSEMENT	EXCEDENTS AFFECTES AU FINANCEMENT DES MESURES D'EXPLOITATION	REJET CP	RAN REJET SUR PROV RETRAITE ET CET / ASSO	RESERVE POUR ACTIVITE NON PERENNE	REPORT A NOUVEAU DEFICITAIRE
SIEGE	-12 352,05		-12 352,05	15 860,88	3 508,83	-8 669,05			3 683,00	15 860,88		
SAEMO et AEMOR	-11 018,01	38 444,69	27 426,68	72 279,21	99 705,89	-25 654,32			-53 081,00	72 279,21		
SEAG	-106 141,43	179 900,00	73 758,57	14 005,00	87 763,57	62 517,57			-11 241,00	14 005,00		
EMEF	-20 183,36		-20 183,36	19 127,94	-1 055,42	-20 262,36			-79,00	19 127,94		
SAF	-66 372,80	-43 433,15	-109 805,95	48 028,26	-61 777,69				13 926,00	48 028,26		-95 879,95
D H	-17 876,00	9 641,43	-8 234,57	18 616,37	10 381,80	-40 805,57			-32 571,00	18 616,37		
SIE	23 620,44		23 620,44		23 620,44		207,44	18 000,00	-5 413,00			
PREVENTION	83 171,97		83 171,97		83 171,97	30 360,80	5 000,00	58 840,17	11 029,00			
SPS POLE MOBILITE AUTO ECOLE	-9 983,12		-9 983,12		-9 983,12						-9 983,12	
SPS POLE MOBILITE ROUL VERS	10 240,70		10 240,70		10 240,70						10 240,70	
SPS POLE INSERTION LDA	26 806,58		26 806,58		26 806,58						26 806,58	
SPS POLE INSERTION VELO SERV	-31 270,82		-31 270,82		-31 270,82						-31 270,82	
SPS CHANTIER	169 294,08		169 294,08		169 294,08	169 294,08					169 294,08	
SPS FORMATION EDI	168,26		168,26		168,26						168,26	
MAISON RUSSE	-18 993,86		-18 993,86		-18 993,86							-18 993,86
TOTAL ACTIVITE CONTROLEE	19 110,58	184 552,97	203 663,55	187 917,66	391 581,21	166 781,15	5 207,44	76 840,17	-73 747,00	187 917,66	-4 038,40	-114 873,81
EMEF PARTENAIRES	106 334,05		106 334,05		106 334,05	106 334,05						
ACEPE	25 925,48		25 925,48		25 925,48	25 925,48						
DACEA	12 332,59		12 332,59		12 332,59							12 332,59
LA TOILE DES ADOS												
SAUVEGARDE 95	226 654,90		226 654,90	-187 917,66	38 737,24					-187 917,66		38 737,24
TOTAL ACTIVITE PROPRE	371 247,02		371 247,02	-187 917,66	183 329,36	132 259,53				-187 917,66		51 069,83
TOTAL SAUVEGARDE 95	390 357,60	184 552,97	574 910,57		574 910,57	299 040,68	5 207,44	76 840,17	-73 747,00		-4 038,40	-63 803,98



Note n° 19 EFFECTIF AU 31/12/2019

	ETP		
	AU 31/12/2019	AU 31/12/2018	ECART
Personnel de direction	7,00	7,00	0,00
Personnel médical	15,58	14,06	1,52
Personnel éducatif	226,13	225,84	0,29
Personnel de service	13,15	11,95	1,20
Personnel administratif	35,52	34,43	1,09
Personnel en insertion	27,45	21,13	6,32
TOTAL	324,83	314,41	10,42

Note n° 20 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif aucune rémunération n'a été versée aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés.
Les dirigeants bénévoles sont le président, le secrétaire et le trésorier. Ils ne reçoivent aucune rémunération.
Le directeur général étant le seul cadre dirigeant à être rémunéré, cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

Note n° 21 DROIT INDIVIDUEL FORMATION (DIF)

Non applicable



Note n° 22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Détail des charges	Montants
Interets et charges assimilées	
Interet sur emprunt DH	530,00
Interet sur emprunt MAISON RUSSE	1 384,25
Interet sur emprunt PREVENTION	2 708,40
Interet sur emprunt MAISON RUSSE AMELIORATION	135,56
TOTAL	4 758,21

Détail des produits	Montants
Produits autres valeurs mobilières	
revenu de placement / ASSO	8 387,09
TOTAL	8 387,09

RESULTAT FINANCIER	3 628,88
---------------------------	-----------------



Note n° 23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Détail des charges	Montants
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
VNC des éléments actifs cédés /	0,00
Dotation aux amortissements et provisions	
Dotation provision réglementée pour RESERVE PV /	0,00
Dotation provision réglementée pour RESERVE PV / ASSOCIATION	0,00
TOTAL	0,00

Détail des produits	Montants
Sur opérations de gestion	
Produits sue exercice antérieur / SIE	
Sur opérations en capital	
Produits de cession /	0,00
Reprise QP subvention / MAISON RUSSE	4 250,00
Reprise QP subvention / MAISON RUSSE Ext	7 517,56
Reprise QP subvention / DH	17 658,49
Reprise QP subvention / FAO	2 735,48
Reprise QP subvention / MAEVA	3 622,32
Reprise QP subvention / LDA	947,33
Reprise QP subvention / VELO	17 292,16
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL	54 023,34



RESULTAT EXCEPTIONNEL	54 023,34
------------------------------	------------------

Note n° 24 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	
a) intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	19 346,00
part à moins d'un an	4 383,66
part à plus d'un an et moins de 5 ans	10 813,70
part à plus de cinq ans	4 148,64
b) engagement de crédit bail (redevances restant à payer) - crédit bail mobilier - crédit bail immobilier	néant
c) cautions données	néant
d) indemnité de fin de carrière (voir note 1 § 1)	884 872,00
Engagements reçus	
a) cautions reçues	néant
b) convention signée avec le FSE en 2019	225 804,80

